



**CERTIFICAT  
DE BONNES PRATIQUES DE GESTION ET DE FABRICATION (GMP)  
DANS LE SECTEUR DE L'ALIMENTATION ANIMALE**

Délivré à :

**CARRIÈRE DES LIMITES  
RUE DU SOURD D'AVE, 1B  
BE-5580 ROCHEFORT**

<b>Unité d'Exploitation</b>	<b>Activité</b>	<b>Date de délivrance</b>	<b>Numéro de Délivrance</b>
Rue du Sourd D'Ave 1b 55880 Rochefor	GP = Production et mise sur le marché de matières premières pour aliments des animaux produites dans l'entreprise	10/09/09	05/276.01

Ce certificat constitue la preuve que les conditions du Règlement sur la procédure de reconnaissance GMP dans le secteur de l'alimentation animale sont respectées, référence faite au code GMP des aliments composés pour animaux.

AC-00	AT-02	BC-00	BT-02
AC-01	AT-03	BC-01	BT-03
AC-02	AT-04	BC-02	
AC-03	AT-05	BC-03	
AT-01	AT-09	BT-01	

Date de délivrance : 10/09/09

Ce certificat est valable jusqu'au : 09/09/12

Certificat délivré par :

Charles Lefert  
Administrateur Délégué



PROCERVIQ – rue de l'Economie 4 - B – 4431 LONCIN (ANS)  
Tél.: 00 32 (0)4 /263.56.29 - www.procerviq.be